

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 10 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 mars s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, Pascale SEGAUD CASTEX (P. M. MESLE), Lucie TOLMAIS (P. M. BAIL).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

**Finances**

**DECISION BUDGETAIRE ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – MODIFICATION DE L'AP N°24-3 RELATIVE AU REAMENAGEMENT DE L'ESPLANADE LOFI**

DL20250310_15	Présents : 24	Pouvoirs : 4	Abstentions : 5	Suffrages exprimés : 23	Pour : 23	Contre : 0
---------------	---------------	--------------	-----------------	-------------------------	-----------	------------

Rapporteur : P. Chrétien – Vu en Commission des Finances le 6/03/2025

Au regard des résultats du dépouillement des offres reçues dans le cadre de la consultation initiée en Janvier, il est nécessaire de revoir la programmation des travaux d'aménagement de l'esplanade LOFI.

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 5 abstentions<sup>1</sup>,

- VALIDÉ la modification de l'autorisation de programme (AP) suivante ;
- S'ENGAGE à inscrire au BP2025 le montant des crédits de paiements (CP) comme indiqué dans le tableau ci-après (l'inscription sera officialisée dans le cadre du vote du budget supplémentaire).

N° / DEL	Intitulé de l'AP	AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)					
		Budget 2025 - Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)					
		Montant des AP (€) sur mémoire : AP votée / AP cumulée	Révision AP CM1.2025	Total AP cumulé exercice 2025	Total CP déjà ouverts (pour info)	Propos*Modif. Sur 2025	CP ouverts exercice 2025
	Dépenses						
24-3 D4.18/12/23	REAMENAGEMENT ESPLANADE LOFI	1 268 410	+375 000	1 643 410	80 000	+375 000	455 000

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Transmis en préfecture le

Affiché/notifié le

17 MARS 2025

Certifié exécutoire.

<sup>1</sup> MM Chauvois, Meslé (+ pouvoir de Mme Segaud Castex), Tison et Frenod s'abstiennent.